



CONSEIL PORTUAIRE DE LA TESTE DE BUCH

Réunion du jeudi 02 décembre 2021

La réunion du Conseil Portuaire de La Teste De Buch s'est tenue le jeudi 2 décembre 2021 à 14h30 à l'hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean GALAND.

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean GALAND Patrick DAVET Pascal SIREROL Marc PEINTRE Jean LACOSTE Pierrick FRIBOURG Alain UDAVE Michel FAUGEROLLES Jean-Claude BELIARD	Antoine CORNNILHERE Sylvain JOUBERT
EXCUSE(E)S		Jean-François BOUDIGUE Cédric PECQUEUX
AUTRES PARTICIPANTS		
<p>Nelly DELEPINE, Conseillère municipale de La Teste de Buch Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA Thierry DAVID - SMPBA Silvère DAUDRE - SMPBA Aurélie LECANU - SIBA Florian PAULIN - DDPP Matthieu CABAUSSEL - CRCAA A. DORE – DDTM Caroline BONTET – PNMBA Michel PERES – PERES Immobilier</p> <p><u>Excusé(e)s :</u></p> <p>Sabine JEANDENAND - SIBA Thierry LAFON - CRCAA David LAMOUREOUS - CDPMEM33 Delphine CATHALA - DDTM Philippe SALVAGNAC - DDPP Mélina ROTH – PNMBA Emmanuel MARTIN - UPNBA</p>		

Monsieur Patrick DAVET ouvre la séance, accueille l'ensemble des personnes présentes et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Portuaire. Il présente à l'assemblée Monsieur Jean GALAND, nouvellement élu à la présidence du Syndicat Mixte, en précisant qu'il assurera la continuité du travail établi dans la confiance et le discours insufflé par son prédécesseur Monsieur Jean TOUZEAU à la création du SMPBA.

Il laisse ensuite la parole à M. Cyril CLEMENT.

Ce dernier fait un tour de table des personnes présentes avec notamment M. Michel PERES invité pour la présentation du projet du Pôle Nautique. Il excuse ensuite M. Jean-François BOUDIGUE qui sera représenté par Mme Nelly DELEPINE et commence la présentation de l'ordre du jour.

I. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

Ce premier point évoque les quatre années d'existence du SMPBA et précise qu'à l'occasion du Conseil Syndical du 23 septembre 2021, Monsieur Jean GALAND a été élu à la présidence du Syndicat Mixte et Monsieur Jean-François BOUDIGUE a été nommé comme Vice-Président, faisant suite aux élections départementales et aux désignations des représentants de cette institution.

Dans le cadre de son nouveau mandat M. Jean GALAND a d'ailleurs rencontré le 9 novembre dernier Mme Sophie PANONACLE Députée de la Gironde, M. Ronan LEAUSTIC Sous-Préfet d'Arcachon, M. Yves FOULON Président du SIBA et Mme Hélène DESEGAULX Marie de Gujan-Mestras.

Il est ensuite fait part des chiffres représentatifs du fonctionnement général du SMPBA depuis sa création.

Les statuts du Syndicat Mixte ont été modifiés au 1^{er} janvier 2021 afin de permettre l'intégration de la commune de Biganos, l'attribution de la ZMEL d'Arès et d'étendre la compétence du Syndicat Mixte sur le domaine public fluvial.

Il est annoncé que l'entreprise retenue pour la sécurité des ports est la même que l'année dernière, le SMPBA assure la sécurité de 7 ports depuis trois ans, situés essentiellement au Sud Bassin et à Andernos-les-Bains, seul le port de Rocher est concerné à La Teste de Buch.

Un rappel est fait sur la tarification de cette prestation, faible au regard du coût réel pris en charge pour moitié par le Syndicat Mixte.

Un travail est actuellement en cours avec la commune sur le secteur du Canelot permettant la prise en compte de plusieurs éléments techniques avec entre autres l'étanchéité de l'écluse.

La DDTM a annoncé le transfert prochain du site Lapin Blanc au SMPBA.

Actuellement 406 personnes sont inscrites sur la liste d'attente. Il est à noter que le réaménagement des pontons et catways réalisé dans le cadre du dragage a permis un gain de 25 places sur le port de La Teste, dont 10 attribuées à des plaisanciers et 15 réservées à des entreprises nautiques.

Il est précisé que les demandes de renouvellement plan d'eau et corps-morts sont en cours, avec pour date limite de dépôt des dossiers le 15 décembre 2021.

Le prochain CT-AOT aura lieu en janvier 2022, parallèlement aux commissions de cultures marines.

II. Budget 2021 en cours

Une présentation du budget de fonctionnement et d'investissement est faite à l'assemblée avec une attention particulière sur les montants engagés en matière d'entretien-maintenance et d'investissements.

Il est précisé que les pourcentages réalisés montrent bien que le Syndicat Mixte est dans une politique opérationnelle et que l'ensemble des ressources financières est utilisé.

Pour 2022, le SMPBA travaille sur la recherche de nouveaux financements provenant de subventions, plans de relance, emprunts et autres. Dans cette perspective, un agent a d'ailleurs été mis à disposition du Syndicat Mixte par la commune de La Teste de Buch.

III. Tarification 2020

Après avoir évoqué les grandes lignes, M. Cyril CLEMENT présente un comparatif des différentes redevances perçues entre 2020 et 2021, concernant les ports de La Teste de Buch.

Le nombre d'AOT attribuées en 2021 reste sensiblement identique à 2020 avec 431 pour le plan d'eau, 38 pour les places de passage, 66 sur liste d'attente et 141 AOT terrestres, représentant un montant total des redevances d'environ 383 K€.

Il présente ensuite la physionomie de la tarification 2022 avec un principe et une arborescence maintenus ainsi que les évolutions proposées comme la création d'une ligne pour les navires à propulsion à voiles, une nouvelle ligne journalière « dissuasive » pour les navires illicites et le stationnement sur les aires de carénage.

Des changements de catégorie sont annoncés pour certains pontons suite à la mise en place de nouveaux équipements comme pour le ponton du patrimoine avec l'installation de bornes électriques et robinets d'eau.

Suite à la dernière réunion d'attribution, le ponton du patrimoine est désormais rempli, modulant 2 ou 3 places, certaines entreprises nautiques ont été replacées sur la digue est.

Une nouvelle ligne tarifaire est proposée pour le stockage/hivernage de bateau sur terre-plein pour les entreprises nautiques.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'augmentation généralisée, mais simplement un ajustement afin de tendre vers une tarification plus équitable, restant dans un cadre réglementaire.

L'augmentation de 5% (uniquement sur la domanialité plan d'eau) est la première depuis 2017.

Il est également stipulé qu'en 2022, il sera peut-être proposé aux titulaires d'un mouillage qui seraient intéressés de pouvoir bénéficier en période hivernale d'une place de passage au port à un tarif avantageux.

Après avoir été présentée lors des conseils portuaires des six communes, cette tarification sensiblement équivalente à celle de 2021, sera soumise au vote du Conseil Syndical le 14 décembre 2021.

IV. Travaux et programmation

Les travaux terminés :

L'année 2021 a vu plusieurs réfections de quais, l'aménagement paysager de la digue centrale du port de La Teste centre et la mise en place de bornes énergies et eau sur le ponton patrimoine. La maline sur le port de Rocher a également été rénovée conformément aux consignes sanitaires. Les sédiments du dragage du port de Gujan de 2019 ont pu utilement être valorisés.

Les travaux entretien / maintenance :

Pour l'entretien et la maintenance sur les ports de La Teste de Buch, 27 demandes ont été recensées pour un coût de 120 K€, 16 sont actuellement terminées et 11 sont toujours en cours.

Les travaux à venir :

La réalisation de quais professionnels sur la digue centrale du port de La Teste centre entraine des échanges sur la période de programmation prévue en fin d'année 2021. Il est indiqué que cette programmation est définie selon les besoins avec une priorisation tenant compte des mesures sécuritaires et de pérennisation des structures.

Dans le cadre de la création d'une aire de carénage au port de La Teste centre, le dossier est en cours d'instruction avec la recherche de subventions. Il est rappelé que l'emplacement a déjà été identifié en concertation avec les professionnels et la Commune et qu'un aménagement du site accompagnera évidemment la réalisation de cette installation.

La forte augmentation de la fréquentation du port de La Teste centre soulève la question d'un ponton d'attente à côté de la rampe de mise à l'eau, un éventuel aménagement d'une place pourrait être envisagé au ponton du patrimoine.

Le Syndicat Mixte a pris en compte les problèmes de failles dans les joints de la rampe.

Il est rappelé qu'un arrêté municipal en interdit l'accès aux jets-skis. (La question d'en faire payer l'accès devra sans doute se poser à l'avenir).

M. Michel PERES est invité à présenter le projet de construction du Pôle Nautique. Le site sera composé de 2 400 m² de locaux commerciaux en façade et 7500 m² d'entrepôts en deuxième ligne divisés en plusieurs parcelles. Plusieurs entreprises sont déjà identifiées, 40% de la surface est actuellement attribuée. 250 places de parking seront adaptées aux besoins. Aujourd'hui les anciens bâtiments ont été désamiantés et démolis, une revalorisation des déchets est prévue.

Le début des travaux est programmé en janvier 2022, l'accès à la cale de mise à l'eau sera maintenu.

A terme, l'étude du port à sec sera lancée en 2022 et l'installation de panneaux photovoltaïques sera envisagée sur les toits des bâtiments dimensionnés pour cela.

V. Le dragage

Un bilan est fait sur l'opération de dragage du port de La Teste centre ayant permis l'extraction de 50 000 m³ de sédiments et mettant en avant la satisfaction des professionnels et plaisanciers.

VI. Questions diverses

Des remarques sont faites sur les fuites constatées dans les malines, un corps mort au milieu du chenal et sur les contrôles effectués dans les cabanes.

M. Patrick DAVET rappelle le cadre réglementaire d'attribution des AOT Terrestres et affirme assumer toutes les décisions prises par la municipalité, dans ses prérogatives de pouvoir de police du Maire, en terme de sécurité et salubrité.

VII. Calendrier

Le prochain Conseil Syndical du SMPBA se déroulera le 14 décembre à La Teste de Buch.

Le prochain CT-AOT aura lieu en janvier 2022, parallèlement aux commissions de cultures marines.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean GALAND et Monsieur Patrick DAVET remercient l'ensemble des participants pour la qualité des échanges constructifs, la séance est levée à 15h50.

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean GALAND